

---

NOTE CVS DU 1<sup>er</sup> mars 2010

---

**Présents**

**Travailleurs ESAT**

- François BARDET
- David DEPIGNY
- Philippe MARION
- Muriel BROISSAND
- Philippe MARION

**Parents**

- M. PEYRESAUBES
- Mme MAISON
- Mme PERRISSOUD

**Membres consultatifs**

- M. MORIN
- M. DRUAIS
- M. GUINCHARD

**Membres excusés**

- Mme QUOEX DAL GOBBO
- Mme EPELY

---

☞ **Lecture du Compte Rendu précédent**

- Reprise point 11 : la vie du CVS
  - Nous pouvons rappeler simplement que les représentants des familles peuvent avec les représentants des usagers partager la responsabilité d'animer le CVS. Actuellement, il est vrai que l'ordre du jour est défini uniquement par le directeur.
  - Il n'y a pas de questions venant des familles. Elles sont invitées à prendre contact avec leurs représentants du CVS si elles ont des problèmes à évoquer.
  - Comment faire pour rendre ce CVS plus attractif et le renvoyer à sa mission d'émettre un avis sur le fonctionnement de l'ESAT (travail sur différents thèmes,...) ?
  - De nouvelles visites des sites pour les membres du CVS seront programmées avant les congés d'été.

☞ **1- Questions des usagers**

**LE PARMELAN**

- Organisation horaire des 35 heures :
  - Certains ESAT font 35 heures et ont droit également aux « petites vacances » ?

- **Réponse** : il est vrai qu'à l'ESAT de Chosal, l'organisation des vacances est différente car le temps de travail est répartie en période Haute (travail week-end et jour férié) et période Basse (morte saison). L'ESAT Le Parmelan n'est pas sur ce rythme et propose une organisation du travail conforme à la réglementation en vigueur.
- **Bruits au réfectoire** :
    - Une étude acoustique a été faite. Le coût d'aménagement est de 11 000 euros (changement des dalles de faux plafond et « absorbeurs » acoustiques aux murs). Le projet d'agrandissement est figé pour le moment avec le nouveau projet d'organisation de l'ESAT Le Parmelan et de ses annexes (Rumilly et Césardes). Cette nouvelle organisation permettrait une réduction des effectifs à la restauration centrale (90 personnes au lieu de 114 actuellement)
    - Un devis des chaises va être demandé, il est vrai qu'elles sont lourdes et bruyantes lorsque les personnes les font glisser par terre. De plus, elles sont difficilement manipulables pour des personnes handicapées physiquement. Cependant, il y a un certain nombre de priorités et ce problème n'apparaît pas actuellement comme une priorité absolue.
- **Temps des repas et des pauses**
    - Lors des repas, certains usagers se servent et ne partagent pas. Pendant les pauses, il y a des bousculades.
    - **Réponse** : Les moniteurs de service pendant le repas sont en temps de travail et doivent être présents pour la prise en charge des usagers. Il en est de même pendant les pauses du matin et de l'après midi. Ces points seront à travailler avec l'équipe des moniteurs et les chefs de service.
- **Mise en place de cendrier à l'extérieur**
    - Ces cendriers doivent être installés mais actuellement, l'homme d'entretien effectue les livraisons en remplacement du chauffeur livreur absent pour cause de maladie.
- **Stores cassés** : voir devis pour réparation
  - **Elévateur de personnes** : il fonctionne de nouveau mais il est vrai qu'il n'est pas très performant. L'ESAT va reprendre contact avec la société pour faire une mise au point. Cette solution vient pallier à l'absence d'un ascenseur pas prévu à la construction du bâtiment.

## LE SEMNOZ

- Les stores de l'atelier Menuiserie sont cassés.
  - **Réponse** : voir devis pour réparation

## L'ARCALOD

- Problème de toilettes (EV garçons) qui ne sont toujours pas réparés  
**Réponse** : Jean-Luc GUINCHARD s'en occupe avec l'homme d'entretien de Rumilly.

## ☞ 2 – POINTS BUDGÉTAIRES

- **Budget de remplacement**
  - Le déficit de 232000 euros (sur les 3 derniers exercices) non repris par la DDASS ne permet pas de faire tous les remplacements nécessaires (90 000 € en 2009). Ce déficit est dû en particulier aux départs de plusieurs personnes en 2009 (paiements réglementaires), au GVT (Glissement Vieillesse Technicité) et a une sous dotation sur cette partie budgétaire.
  - La signature du CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) ne permettra pas un rebasage. Nous devons trouver des sources d'économie pour juguler ce déficit chronique (126000 annoncé sur 2010) et augmenter le niveau de résultat de la production. Nous devons développer des activités plus rémunératrices souvent associées à des capacités supérieures des personnes en situation de handicap.
  - Sur le site du Parmelan, 3 personnes au service entretien/magasin sont régulièrement absentes (maladie, délégation, ...) et ne peuvent pas être remplacées par économie de budget.
  - La priorité des remplacements est réservée à la prise en charge des usagers ou à des postes jugés indispensables par la direction.

## ☞ 3- PROJET HÉBERGEMENTS RUMILLY

- La nouvelle organisation permettrait de faire des économies sur le transport (54000€/an). Dans une logique de service aux personnes, nous devons proposer une offre de service hébergement sur ce secteur du département en cohérence avec l'ESAT
- La fermeture de la Belle Echappée (6 places actuelles) permettrait de proposer à 8 personnes (extension de 2 places) d'habiter sur Rumilly à proximité de leur lieu de travail et plus près de leur famille pour certains. De plus, 2 appartements pourraient être transférés de Seynod sur Rumilly.

- Les travailleurs du bassin de Rumilly seront donc pris en charge localement entraînant des économies et répondant à la demande des usagers.
- Des réunions sont organisées au niveau des hébergements pour expliquer ce projet aux familles et aux usagers.
- A terme, il est envisagé que 50 personnes travaillent sur le site de Rumilly, dont 16 hébergées en foyer et 8 en appartement de soutien.

#### ☞ 4- RESTAURATION SITE DE RUMILLY

- Les usagers de Rumilly prennent actuellement leur repas aux Cèdres (établissement hospitalier). Les conditions et la qualité des repas sont jugées insatisfaisantes. Certains usagers reviennent du repas sans avoir mangé (particulièrement les régimes). De plus, les travailleurs sont continuellement pressés (pour prendre le bus, pour prendre leur repas).
- M. DRUAIS va prendre RDV avec M. TRICARD, directeur de l'hôpital de Rumilly pour faire un point sur la situation et exposer les difficultés rencontrées.
- **Etude** d'une construction modulaire de 300 m<sup>2</sup> sur le site de Rumilly pour prendre les repas. Le coût est d'environ 700 €/m<sup>2</sup> pour une gamme moyenne.
- Les repas viendraient d'une cuisine centrale et seraient acheminés sur le site de Rumilly.
- **Avantages :**
  - Plus de transports pour prendre les repas : moins de fatigue pour les usagers, économie financière,
  - Repas de meilleure qualité,
  - Meilleure organisation et des conditions d'accueil plus agréables.

#### ☞ 5- ORGANISATION DU TRAVAIL SUR LES SITES « Le Parmelan » et le « Semnoz »

- Les équipes d'Espaces verts (14 travailleurs et 3 moniteurs) vont être transférés sur le site du Semnoz. L'objectif est de désengorger le site du Parmelan. Les usagers des espaces verts sont suffisamment autonomes pour prendre les transports en commun (BUS SIBRA). Nous notons qu'un second bus a été rajouté aux heures de pointe. Un abris-bus prévu à l'arrêt près du site du Semnoz est en cours de mise en oeuvre.
- Dans le cadre du développement des activités commerciales, les équipes d'EV peuvent répondre à des demandes de particuliers. Ce sont des marchés porteurs et valorisant pour les personnes. Ils permettent également une autre manière d'intégration pour les personnes handicapées.
- Les personnes plus en difficulté seront prises en charge sur le site du Parmelan.

- L'espace libéré sur le site du Parmelan par les équipes d'EV devrait permettre d'agrandir et d'organiser différemment la lingerie qui manque cruellement d'espace actuellement. Un petit atelier « Lingerie » pourrait être envisagé.  
Un RDV peut être pris pour visiter une blanchisserie existante dans un ESAT du département (Sallanches).

## ☞ 6- ACTIVITÉS DU VENDREDI APRÈS-MIDI

- Une enquête a été menée par Cécile Aidinian auprès des usagers pour connaître leurs désirs d'activités le vendredi après-midi.
- Nous avons plusieurs contacts pour proposer aux usagers des activités conduites par des bénévoles ou des associations autres. Les usagers doivent s'y rendre par leur propre moyen ou l'ESAT peut prêter des véhicules (Allons'Y):
  - Tennis (cours gratuits) à Seynod
  - Judo (Metz Tessy, problème de transports !)
  - Ski alpin (cours gratuits donnés par un moniteur bénévole)
  - Rugby veut proposer des rencontres
  - Association ALLONS-Y (Sport)
  - Le Polyèdre à Seynod (certains usagers se rendent au théâtre par leur propre moyen)
  - ...
- Un appel est lancé aux parents pour proposer des activités bénévolement. Toutes les idées sont les bienvenues
- Certains parents s'organisent pour emmener avec leur véhicule plusieurs personnes aux activités (percussion, judo, ...)
- Un parent se propose de véhiculer 2 ou 3 personnes intéressées par la pratique du Tennis de table le vendredi après-midi au complexe du Vernay à Cran-Gevrier.
- Un point va être fait et l'ESAT étudie l'organisation d'activités par les moniteurs pris sur leur journée de solidarité (voile) ☞ A voir
- Rappel : Dans le cadre de la loi, l'ESAT a l'obligation de proposer le soutien scolaire à ceux qui le désirent et à ceux qui peuvent. Cette activité est proposée par Cécile AIDINIAN et Isabelle LELONG (institutrice de l'IMP)
  - L'INSA (Formation des Guides de Haute Montagne) va proposer des journées (18 et 19 juin 2010) d'initiation dans le cadre de leur obligation de formation auprès des personnes handicapées. Nous devrions y participer ce qui va nécessiter un entraînement. Nous allons en étudier les modalités avec le référant et le responsable de site.

## ☞ 7- FORMATION DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

- Organisé par David MILLET, chargé de parcours professionnel auprès des personnes handicapées
- Plusieurs formations sont proposées cette année :
  - Gestes et posture dans les ateliers
  - Informatique
  - Rôle du délégué
- Un groupe de travail constitué de moniteurs se forme pour la mise en place d'une démarche compétences dans les ESAT (organisme OPTACALIA).
- **Remarques** : certains membres du CVS aimeraient recevoir une formation sur le rôle du CVS et le rôle de membre du CVS.

## ☞ 8- POINT ASSURANCE

- La Responsabilité Civile de l'association couvre le travailleur sur son lieu de travail mais également dans tous ses déplacements ainsi qu'à son domicile. Le travailleur est couvert durant 365 jours par an.

## ☞ 9- PROJET D'ETABLISSEMENT COMPLEXE

- Le Projet d' Etablissement est finalisé fin de semaine 9
- Un exemplaire sera transmis aux membres du CVS pour lecture et commentaire avant la présentation au CA.

La séance est terminée à 19h30

La prochaine réunion a lieu le lundi 14 juin 2010 à 17h30

*SSS*